

Formation initiale au travail en hauteur et au port du harnais sur toiture, terrasse et pente

1HarnaisToiture

Sécurisez les interventions de vos équipes sur les toitures, terrasses et surfaces en pente. Grâce à une formation essentiellement pratique, les participants apprennent à identifier les risques de chute, à contrôler et régler leur harnais et à utiliser correctement les points d'ancrage et lignes de vie existants, dans le respect des consignes de sécurité de l'entreprise.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- **réduire les risques de chute de hauteur** lors des interventions sur toiture, terrasse et surface en pente ;
- **développer l'autonomie des salariés** dans le contrôle, le réglage et l'utilisation de leurs équipements de protection individuelle ;
- **harmoniser les pratiques de sécurité** et faire respecter les consignes définies pour les travaux en hauteur ;
- **favoriser l'utilisation prioritaire des protections collectives** et le choix de moyens de protection adaptés à chaque situation ;
- **prévenir les accidents, les interruptions d'activité et les coûts associés** à une mauvaise préparation des interventions ;
- **contribuer au respect des obligations de prévention de l'employeur** grâce à une formation pratique, adaptée aux risques réels de l'activité ;
- **renforcer la culture sécurité de l'entreprise** en sensibilisant les équipes à l'anticipation des risques et à l'organisation des secours.

Les + métier

Formation travail en hauteur sur toiture, terrasse et pente à Lyon : prévention des chutes, port du harnais et exercices pratiques.



Public Visé

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à accéder, circuler ou intervenir en hauteur sur une toiture, une terrasse ou une surface en pente, avec utilisation éventuelle d'un harnais antichute et de dispositifs d'ancrage existants. **Publics concernés** notamment : Agents de maintenance et techniciens d'intervention ; Ouvriers, électriciens et personnels du bâtiment ; Installateurs de panneaux photovoltaïques, antennes, équipements de ventilation ou de climatisation ; Personnels chargés du nettoyage, de l'entretien ou de l'inspection des toitures ; Opérateurs et salariés d'entreprises industrielles, logistiques ou tertiaires exposés au risque de chute ; Chefs d'équipe, responsables techniques ou personnels encadrant ponctuellement des travaux en hauteur. Cette formation concerne aussi bien les débutants que les salariés devant actualiser ou formaliser leurs pratiques. Elle ne constitue pas une formation aux travaux sur cordes, à l'installation de points d'ancrage ou à la pose de lignes de vie.



Pré Requis

Aucun prérequis technique ni aucune expérience préalable du travail en hauteur ne sont exigés.

Être capable de **comprendre et d'appliquer les consignes de sécurité** transmises pendant la formation.

Être en capacité de **participer aux exercices pratiques en hauteur**, de se déplacer sur les installations pédagogiques et de porter un harnais antichute.

Le participant et son employeur doivent s'assurer que son **état de santé est compatible avec les activités pratiques prévues**. En cas de doute ou de restriction connue, l'avis du service de prévention et de santé au travail doit être sollicité avant la formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

identifier les risques de chute liés aux interventions sur toiture, terrasse et surface en pente, notamment au niveau des rives, trémies, lanterneaux et matériaux fragiles ;
repérer les protections collectives disponibles et appliquer les principes de prévention en privilégiant leur utilisation avant le recours aux équipements de protection individuelle ;
distinguer les différents systèmes de protection individuelle contre les chutes, notamment la retenue, le maintien au poste de travail et l'arrêt des chutes ;
effectuer le contrôle visuel avant utilisation d'un harnais, d'un système de liaison, de connecteurs et des autres équipements mis à disposition ;
mettre en place, régler et retirer correctement un harnais antichute, en réalisant les vérifications croisées nécessaires ;
se connecter en sécurité aux points d'ancrage ou lignes de vie existants et désignés, en tenant compte du tirant d'air, du facteur de chute et du risque d'effet pendulaire ;
accéder, circuler et se positionner en sécurité sur une toiture, une terrasse ou une surface en pente, tout en appliquant les consignes de travail et

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1HarnaisToiture-20260803

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

la procédure d'alerte et de secours de l'entreprise.

Parcours pédagogique

Prévention des risques liés au travail en hauteur

- Principes généraux de prévention et responsabilités des différents acteurs.
- Identification des situations exposant à un risque de chute.
- Risques spécifiques aux toitures, terrasses et surfaces en pente : rives, trémies, lanterneaux, matériaux fragiles, ouvertures et zones de circulation.
- Prise en compte des conditions météorologiques, de l'environnement de travail et de la coactivité. Organisation et sécurisation de l'intervention
- Préparation de l'intervention et analyse de la situation de travail.
- Balisage et sécurisation de la zone.
- Moyens d'accès et cheminements sécurisés.
- Priorité donnée aux protections collectives : garde-corps, plateformes, échafaudages, filets et dispositifs de protection des ouvertures.
- Conditions de recours aux équipements de protection individuelle contre les chutes. Équipements de protection individuelle antichute
- Identification des principaux équipements : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, antichutes à rappel automatique, connecteurs et casques avec jugulaire.
- Différence entre retenue, maintien au poste de travail et arrêt des chutes.
- Compatibilité des différents composants du système.
- Marquage, notices d'utilisation, conditions de stockage et entretien.
- Contrôle visuel des équipements avant utilisation et conduite à tenir en cas d'anomalie. Principes techniques de protection contre les chutes
- Choix et utilisation des points d'ancrage et lignes de vie existants désignés par l'employeur.
- Notions de facteur de chute, tirant d'air et effet pendulaire.
- Positionnement du point de connexion et limitation de la hauteur de chute.
- Prévention des chutes d'objets et sécurisation de l'outillage. Exercices pratiques
- Contrôle des équipements avant utilisation.
- Mise en place, réglage et retrait du harnais antichute.
- Vérification croisée de l'équipement.
- Connexion à un point d'ancrage ou à une ligne de vie existante.
- Utilisation des systèmes de liaison adaptés.
- Accès, circulation et positionnement en sécurité sur toiture, terrasse ou surface en pente.
- Application des consignes propres à la situation de travail. Alerte et organisation des secours
- Risques liés à la suspension dans un harnais.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de chute.
- Application de la procédure d'alerte et de secours prévue par l'entreprise.
- Importance du travail en équipe et de la possibilité de secourir rapidement une personne suspendue. Évaluation des acquis
- Questionnaire ou QCM portant sur les connaissances essentielles.
- Évaluation pratique lors d'une mise en situation.
- Correction des erreurs et rappel des bonnes pratiques.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, participative et essentiellement pratique**, adaptée aux situations de travail rencontrées sur toiture, terrasse et surface en pente.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre comprennent :

- des **apports théoriques ciblés**, illustrés par des exemples issus de situations professionnelles ;
- des **échanges d'expériences** et un questionnement permettant d'identifier les pratiques et les risques rencontrés par les participants ;
- l'**analyse de situations de travail**, de configurations de toiture et de scénarios d'intervention en hauteur ;
- des **démonstrations commentées par le formateur**, notamment pour le contrôle des équipements, le réglage du harnais et la connexion aux dispositifs existants ;
- des **exercices pratiques progressifs** de mise en place du harnais, de connexion, d'accès, de circulation et de positionnement ;
- des **misés en situation proches des conditions réelles de travail**, réalisées sur les installations pédagogiques ou sur le site de l'entreprise ;
- des **corrections individualisées, débriefings et retours d'expérience** afin de consolider les bonnes pratiques et de corriger immédiatement les comportements à risque.

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée d'un **ordinateur, d'un vidéoprojecteur ou d'un écran** pour la présentation des apports théoriques.

Support pédagogique illustré, photographies, schémas, vidéos et études de situations professionnelles.

Équipements de protection individuelle contre les chutes : harnais antichute, longes avec absorbeur d'énergie, antichutes à rappel automatique, connecteurs et casques avec jugulaire.

Équipements et dispositifs de démonstration permettant d'identifier les systèmes de retenue, de maintien au poste de travail et d'arrêt des chutes.

Points d'ancrage et lignes de vie existants, identifiés et adaptés aux exercices, sans création ni installation de nouveaux dispositifs par les participants.

Plateforme pédagogique ou zone de travail sécurisée reproduisant une toiture, une terrasse ou une surface en pente, selon les possibilités du site.

Notices fabricants, fiches de contrôle, grilles d'observation et documents permettant de travailler sur le **contrôle avant utilisation des équipements**.

Balisage et matériel de sécurisation de la zone pratique afin de réaliser les exercices dans des conditions maîtrisées.

Remise d'un **support ou mémo de formation** reprenant les principales

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1HarnaisToiture-20260803

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

règles de prévention et d'utilisation des équipements.

Modalités de suivi

Feuille d'émargement signée par les participants et le formateur pour chaque demi-journée de formation.

Suivi de la participation et de la progression par le formateur au moyen de questions, d'exercices, de mises en situation et d'observations pratiques.

Grille individuelle de suivi et d'évaluation pratique, renseignée lors des exercices de contrôle des équipements, de mise en place du harnais, de connexion et de déplacement en hauteur.

Traçabilité des résultats obtenus aux évaluations théoriques et pratiques.

Attestation de fin de formation précisant les objectifs suivis et les résultats obtenus.

Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.

Questionnaire de satisfaction à chaud complété par les participants afin d'évaluer la qualité et l'adéquation de la formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention des risques de chute de hauteur et en utilisation des équipements de protection individuelle antichute, disposant d'une expérience professionnelle et pédagogique dans les interventions sur toiture, terrasse et surface en pente. Il maîtrise les principes de prévention, le contrôle et l'utilisation des harnais, systèmes de liaison, points d'ancrage et lignes de vie, ainsi que l'encadrement des exercices pratiques en hauteur.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1HarnaisToiture-20260803

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique en début de formation, réalisée sous forme de questions orales ou d'un questionnaire de positionnement afin d'identifier les connaissances et l'expérience des participants.

Évaluations formatives tout au long de la formation, au moyen de questions-réponses, d'études de situations, d'observations et de corrections individualisées.

Évaluation théorique en fin de formation, sous forme de questionnaire ou de QCM portant sur les risques de chute, les principes de prévention, les protections collectives et l'utilisation des équipements de protection individuelle.

Évaluation pratique en situation, à partir d'une grille de critères définis, portant notamment sur la capacité du participant à :

- effectuer le contrôle visuel des équipements avant utilisation ;
- mettre en place et régler correctement son harnais ;
- choisir et utiliser un système de liaison adapté ;
- se connecter à un point d'ancrage ou à une ligne de vie existante et désignée ;
- accéder, circuler et se positionner en sécurité sur une toiture, une terrasse ou une surface en pente ;
- respecter les consignes de sécurité et la procédure d'alerte.

Les erreurs constatées font l'objet d'une **correction immédiate et d'une nouvelle mise en situation**, lorsque cela est nécessaire.

La réussite est prononcée lorsque le participant satisfait aux critères théoriques et pratiques définis par EVINCEL, notamment aux critères essentiels de sécurité.

Moyens à mettre en oeuvre

Le client met à disposition : Une salle adaptée à la partie théorique, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur et d'une alimentation électrique ; Une zone d'exercices sécurisée et balisée, représentative des situations de travail rencontrées sur toiture, terrasse ou surface en pente ; Des moyens d'accès sécurisés à la zone pratique ; Des protections collectives existantes, lorsqu'elles sont prévues sur le site : garde-corps, plateformes, cheminements ou autres dispositifs ; Des points d'ancrage et/ou lignes de vie existants, identifiés, accessibles et adaptés aux exercices. Le client communique au formateur leurs modalités d'utilisation et, le cas échéant, les notices, rapports de vérification ou documents techniques disponibles ; Les équipements antichute habituellement utilisés dans l'entreprise, lorsque la formation doit être réalisée avec le matériel du client : harnais, longes, antichutes, connecteurs, casques avec jugulaire et accessoires compatibles, en nombre suffisant et en état d'utilisation ; Les équipements de protection individuelle habituels des participants : tenue de travail, chaussures de sécurité, gants et, selon les risques du site, casque avec jugulaire ; Les consignes de sécurité, procédures d'accès, règles de circulation et informations relatives aux risques particuliers du site ; L'organisation prévue pour l'alerte et le secours, ainsi que les moyens de communication utilisables pendant les exercices ; Les autorisations nécessaires pour accéder aux installations et interrompre ou sécuriser l'activité dans la zone de formation. Les points d'ancrage et dispositifs d'amarrage utilisés doivent être préalablement définis par l'employeur. L'utilisation d'un système individuel contre les chutes suppose également une organisation permettant de secourir rapidement une personne ; le travailleur concerné ne doit pas rester seul. Important : la formation ne comprend ni la création, ni l'installation, ni la réception technique, ni la validation de la résistance structurelle des points d'ancrage ou des lignes de vie. Ces dispositifs doivent être opérationnels et identifiés avant l'intervention du formateur.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de la compatibilité de leurs besoins avec les objectifs pédagogiques et les conditions de réalisation des exercices pratiques.

Les personnes concernées sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques dès l'inscription afin qu'EVINCEL puisse étudier les aménagements possibles : accessibilité des locaux, adaptation des supports, du rythme, des consignes, des modalités d'évaluation ou accompagnement individualisé.

Compte tenu des exercices comportant le port d'un harnais, des déplacements et des mises en situation en hauteur, une **analyse préalable des besoins et des conditions de sécurité** peut être réalisée avec le participant, l'employeur et, si nécessaire, les interlocuteurs compétents. Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant ni celle du groupe.

Pour une formation réalisée dans les locaux du client, celui-ci s'assure de l'accessibilité des espaces de formation et informe EVINCEL des éventuelles contraintes du site.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1HarnaisToiture-20260803



Durée

7.00 Heures **1** Jour 4 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1HarnaisToiture-20260803

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427